Termes de référence pour le recrutement d’un consultant chargé d’appuyer la Direction de la Planification et de la Coopération au sein du Ministère de la Santé

Contexte et justification

L’Etat de santé de la population mauritanienne reste globalement marqué par : des taux encore élevés de morbidité́ et de mortalité́ maternelle, néonatale et infanto-juvénile ; une persistance du fardeau des maladies transmissibles et un accroissement rapide des Maladies Non Transmissibles, qui pour la plupart sont des maladies chroniques à soins couteux. Ces situations sont en deçà des ambitions du pays et loin de contribuer à l’atteinte des cibles de l’ODD 3 « santé et bien-être »

Par ailleurs, l'accès à des services de santé de qualité reste un défi à tous les niveaux des soins, avec des obstacles impactant la demande tels que les inégalités géographiques, financières et économiques qui persistent. Les ménages soutiennent 51 % des dépenses budgétaires du pays. En conséquence, les couvertures des interventions sanitaires à fort impact sont encore faibles et limitées dans leur portée.

Le Ministère de la Santé (MS) a élaboré, avec l’appui de ses partenaires techniques et financiers, un Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) couvrant la période 2021-2030 et dont les objectifs se réaliseront par la mise en œuvre de plusieurs dont celui relatif à « l’Amélioration de la Gouvernance de l’accès équitable aux services de santé de qualité »

Description du besoin

Le leadership et la Gouvernance du système de santé et le concernent la capacité du Ministère de la Santé à impulser, à coordonner, à susciter l’adhésion des parties prenantes au développement sanitaire. Il s’agit aussi de la mise en place d’institutions, des mesures, des règles, des organes de décision, d’information et de suivi afin d’assurer le bon fonctionnement du Ministère et de respecter les droits à la santé de la population, en termes de redevabilité, de transparence et de participation citoyenne.

Cependant les analyses situationnelles du secteur de la santé effectuées ces dernières années ont montré que cet important pilier présente d’énormes lacunes.

Le renforcement de la Direction en charge du leadership et la Gouvernance du système de santé s’avère nécessaire pour renforcer le pilotage du secteur et faciliter l’atteinte des objectifs fixés par le Département.

Objectifs

L’objectif général de cette assistance technique est d’apporter un appui continu à la Direction de la Planification et de la Coopération.

Spécifiquement, il s’agit, d’accompagner la Direction de la Planification et de la Coopération dans la réalisation des principales missions :

* De conduire le processus de planification depuis l’élaboration de la Politique Nationale de Santé et du Plan National de Développement Sanitaire jusqu’à l’obtention des plans d’actions annuels pour chaque Moughataa, chaque Wilaya, chaque établissement publics et chaque entité centrale du Ministère de la Santé ;
* D’appuyer et d’accompagner techniquement toute structure administrative ou technique exprimant le besoin d’appui technique pour mener son processus de planification ;
* De piloter la programmation budgétaire annuelle, en particulier l’élaboration du budget annuel, sur la base du plan d’action annuel et en concertation avec les différentes entités centrales ;
* De piloter le processus de suivi de la mise en œuvre du plan d’action en collaboration avec le Secrétariat Général (coordonnateur des Directions supports) et les différentes directions générales chacun en ce qui le concerne ;
* De coordonner l’aide publique au développement qu’elle soit bilatérale ou multilatérale, et à ce titre, piloter et coordonner les missions de coopération technique venant ou partant de la Mauritanie.

Résultats attendus

Les capacités de la Direction de la Planification et de la Coopération sont renforcées,

Les reformes programmées dans le PNDS 2022-2030 sont mises en œuvre selon le calendrier établi,

Le processus de planification et du suivi de la mise en œuvre du PNDS est facilité

Le partenariat et la mobilisation des ressources pour le secteur de la santé sont renforcés

Profil du consultant

Diplôme requis : Avoir au minimum un BAC+5 en santé publique, économie de la santé ou en gestion des projets

Expérience professionnelle : Avoir une bonne connaissance du système de santé et au moins 5 ans d’expérience dans la gestion des projets et programmes de santé

Avoir une très bonne connaissance du processus et des outils de Planification et Suivi-Evaluation dans une démarche de gestion du changement.

Avoir une expérience avérée dans le partenariat et la mobilisation des ressources et des procédures des bailleurs de fond internationaux

Durée

Il s’agira d’un contrat d’un an renouvelable si la Direction de la Planification et de la Coopération exprime le besoin et que le financement est disponible.

Livrables

1. Un rapport mensuel et final, détaillé faisant ressortir les résultats attendus.

2. Rapports de missions terrain (si des missions sont réalisées).

Organisation

Le consultant travaillera sous la supervision du Directeur de la Planification et de la Coopération

La Direction de la Planification et de la Coopération mettra à la disposition du consultant toute la logistique nécessaire pour travailler dans de bonne condition.